

INFORMATIONS	COMMUNE/VILLE DE :		Bdc1.1
	Code postal :	Code INS :	
	Canton de :		Adresse de livraison :
	Personne de contact :		
	Tél. :	Fax :	
	E-mail :		

ELECTIONS SIMULTANÉES DU 9 JUIN 2024 LISTES ÉLECTORALES ET CONVOCATIONS

Données générales (à titre indicatif)		
Nombre de sections de vote :	Nombre de bureaux de vote :	Nombre d'électeurs :

Le Collège vous prie de lui fournir, à partir d'un fichier XML du Registre National :

1. Listes électorales sur papier - Choisissez un ou plusieurs ordres et indiquez le nombre de listes	
	Ordre alphabétique pour toute la commune
	Ordre géographique pour toute la commune
	Ordre alphabétique dans chaque section
	Ordre géographique dans chaque section

2. Listes électorales sur support informatique - indiquez le nombre de clés USB	
	Liste électorale sur clé USB (formats Excel & PDF - Sans numéro nationaux)

3. Listes de pointage par bureau de vote - Nombre de listes par bureau de vote	
4	Liste des électeurs résidants en Belgique (Belges, membres de l'UE et mineurs) <input type="checkbox"/> électeurs classés alphabétiquement <input type="checkbox"/> électeurs classés géographiquement (préconisé par bpost)
1	Liste des électeurs utilisée pour le contrôle démocratique par les électeurs qui en ont fait la demande
4	Liste de pointage des électeurs belges de l'étranger (Modes 1 et 2)

4. Convocations électorales et sélection assesseurs vote	
XXX	Convocations des électeurs belges (Carton blanc)
XXX	Convocations ressortissants de l'UE (Carton bleu)
XXX	Convocations des électeurs mineurs belges et ressortissants de l'UE (Carton bleu)
30	Convocations électorales blanches vierges par bureau de vote
6	Convocations électorales bleues vierges par bureau de vote
1	Sélection des assesseurs des bureaux de vote

Plus d'infos sur iwc-elections.be

Le 2024

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

(Nom et prénom en capitales tels que vous souhaitez les voir apparaître sur la convocation électorale précédés de M. ou Mme et, si nécessaire, de f.f. ou a.i.)

Procuration pour l'enlèvement du fichier des électeurs au Registre National

Elections simultanées du 9 juin 2024

Nous soussigné, délégué pour la commune de

autorisons

L'Imprimerie Wallonne des Communes,
Rue de l'Informatique, 20 - 4460 Grâce-Hollogne

à enlever auprès du Registre National les fichiers nécessaires à la confection des listes électorales et des convocations relatives aux élections législatives, régionales et européennes du 9 juin 2024.

Information quant à la protection des données : bases de données des électeurs

Les bases de données des électeurs proviennent du SPF BOSA qui a autorisé IWC à utiliser les données du Registre national des personnes physiques.

Cela oblige IWC à respecter les mesures comprises dans le RGPD.

L'utilisation des données à caractère personnel se limite uniquement à ce qui est pertinent et nécessaire.

Les données à caractère personnel servent deux finalités :

1° la tenue des élections du 9 juin 2024, qui comprend l'appel des électeurs aux urnes et l'appel des présidents, assesseurs, assesseurs suppléants et secrétaires aux différents bureaux ;

2° la notification aux citoyens désignés en qualité de juré d'assise (2026).

Les principes établis dans le chapitre III du RGPD («Droits de la personne concernée») restent applicables pour les citoyens qui le souhaitent (droit à l'effacement, à la limitation, à la rectification, ...).

IWC s'engage à prendre toutes les mesures, techniques et organisationnelles, appropriées afin de protéger les données contre toute destruction accidentelle ou illicite, toute perte accidentelle, ainsi que toute modification, tout accès et tout autre traitement non autorisé.

Par défaut, IWC s'engage à conserver les bases de données jusqu'au terme de la finalité 1 et à les détruire dans les 10 jours ouvrables suivants, soit le 21 juin 2024 au plus tard.

La commune a le choix de permettre à IWC de conserver, jusqu'au 31 janvier 2025, les données à caractère personnel pour la finalité 2.

en cochant cette case vous autorisez IWC à conserver les bases de données jusqu'au 31 décembre 2025 et à les détruire dans les 10 jours ouvrables suivants, soit le 15 janvier 2026 au plus tard.

Le 2024

Pour le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,